

Artiste au collègue !

Résidence artistique et culturelle au collège

Année scolaire 2017/2018



ORIGAMIC PLIC PLIC

Avec l'artiste plasticienne Schoko

1. Préambule

Le contexte : L'anniversaire du jumelage Val d'Oise/Osaka

En juillet 1987, le Département du Val d'Oise et la Préfecture d'Osaka signaient une première convention de partenariat, renforcée par une charte d'échanges et d'amitié en 2007, puis par un protocole d'accord pour le renforcement des relations d'amitié et de coopération en 2010. L'année 2017 marque les 30 ans de ce partenariat notamment développé dans les domaines institutionnel, économique, technologique, culturel et universitaire.

Une artiste japonaise invitée en résidence dans un collège valdoisien :

Schoko, artiste japonaise installée à Paris, invoque le procédé japonais du pliage traditionnel pour revisiter l'origami à sa manière et l'inscrire résolument dans l'art contemporain.

Intervenant en début de chaque mois au collège, elle propose aux élèves de réaliser, à chaque fois un nouveau pliage, en résonance avec la nature et les saisons. Chaque séance donnera l'occasion d'une diffusion sur internet (avec l'aide des professeurs impliqués).

En effet, pour la restitution, Schoko propose aux élèves, d'animer les origamis réalisés en atelier à l'aide d'applications libres de droit et gratuites, nouvelles technologies de communication, bien connues des collégiens, et de les diffuser sur Instagram (des élèves, du Département, etc...).

Le Conseil départemental prend en charge la rémunération de l'artiste et le transport des collégiens jusqu'au site retenu pour la journée de restitution des résidences organisée en juin 2018.

Le collège qui porte la résidence prend en charge les frais de fournitures et le coût de transport jusqu'au site de la visite culturelle, prévue dans le cadre du projet.

Des financements complémentaires peuvent être trouvés par les différents partenaires.

Cette résidence s'adresse à 3 classes maximum, sans obligation de même niveau.

2. Objectif et enjeux

Cette résidence a pour objectifs :

- d'initier les collégiens au processus de la création artistique en les mettant en relation avec un artiste,
- de sensibiliser à l'importance des différences culturelles par le biais de l'ethnologie ;
- d'aborder les traditions japonaises
- découverte de l'art du pliage
- initiation à la création de stop-motion

L'enjeu de la résidence est triple :

- associer l'artiste, l'équipe pédagogique et les collégiens dans un collectif dynamique en relation étroite avec l'Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie ;
- leur offrir une expérience originale et sensible de la création artistique.

3. Équipes et répartition des rôles

Artiste : Schoko

Chargée de projet : Isabelle Lhomel - ARPE- Conseil départemental du Val d'Oise

Principal(e) du collège

Chef de projet collègue

Professeur d'Arts plastiques

Professeur de technologie

Professeur de musique

...

4. Pré-requis

Collège desservi par une gare reliée à Paris (Schoko n'a pas de permis de voiture)

Ces classes participantes devront participer à la résidence, conduite par Schoko, les premiers lundis ou mardis de chaque mois, de décembre 2017 à juin 2018 (sauf empêchements dus aux vacances scolaires). Les interventions des différentes classes devront être regroupées au maximum.

La restitution, sous forme de stop-motions, courtes animations image par image, est prévue sur les réseaux sociaux, notamment Instagram et le site du collège.

Autorisation exceptionnelle, pendant la résidence, de se servir des téléphones portables pour la réalisation des Stop-motions.

Implication d'au moins deux enseignants dans la résidence.

Participation du collège à la journée de restitution organisée en juin par le Conseil départemental du Val-d'Oise. Le transport par car des collégiens jusqu'à La Roche Guyon est pris en charge par le Conseil départemental.

Cession, au Conseil départemental du Val-d'Oise, des droits patrimoniaux sur l'œuvre créée, dont le droit moral reste au collège.

Autorisations des parents d'élèves relatifs au droit à la représentation de l'image des enfants participant au projet.

5. Déroulement de la résidence

Fin novembre 2017

- Lancement du projet et rencontre de tous les partenaires impliqués.
- Définition pédagogique et artistique du projet par l'équipe pédagogique et l'artiste, présentation aux élèves.
- Définition du calendrier et des dates clés.
- Mardi 28 novembre 2017, réunion de lancement des Résidences en présence des équipes des collèges concernés.

Séances avec Schoko :

- Lundi 4 ou mardi 5 décembre 2017
- Lundi 8 ou mardi 9 janvier 2018
- Lundi 5 ou mardi 6 février 2018
- Lundi 5 ou mardi 6 mars 2018
- Mardi 3 ou mercredi 4 avril 2018 (ou autre jour de la semaine à définir)
- Lundi 7 ou 14 ou mardi 15 mai 2018

Juin 2017 :

Tous les collèves bénéficiaires d'une résidence « *Artiste au collège* » s'engagent à participer à **la journée de rencontre organisée par le Conseil départemental le mardi 12 juin 2018, au Château de la Roche Guyon (date à confirmer).**

6. Sélection des candidatures

Cette résidence concerne 3 classes maximum et un collège

- Pour répondre à l'appel à candidatures : www.actions-educatives.valdoise.fr
- Pour en savoir plus : [*Résidences artistiques et culturelles au collège. Règlement et critères de sélection*](#)

7. Renseignements

- Isabelle Lhomel, Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie
Conseil départemental du Val-d'Oise – Direction de l'Action Culturelle
Isabelle.lhomel@valdoise.fr /01 34 25 37 39
- L'artiste plasticienne Schoko / schokoparis@me.com